

LES PROCEDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION



Les étapes d'orientation en 3^{ème}

- ❖ De Janvier à février, les élèves et leur famille formulent **leurs vœux provisoires** en ligne sur les Services en Ligne Orientation (SLO):
 - 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} STHR;
 - 2^{nde} professionnelle (statut scolaire ou apprentissage);
 - 1^{ère} année de CAP (statut scolaire ou apprentissage).
- ❖ En Mars, au conseil de classe du 2^e trimestre, un **avis provisoire** d'orientation est donné;

Les étapes d'orientation en 3^{ème}

- ❖ D'avril à mai, les élèves et leur famille inscrivent **leurs vœux définitifs** via Services en Ligne Orientation (SLO).
- ❖ Au conseil de classe du 3^{ème} trimestre, **une proposition d'orientation** est faite par l'équipe pédagogique.
- ❖ Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.
- ❖ **En parallèle, précisez vos choix de formations et d'établissements en vous connectant au Service en Ligne (SLA)**

Les étapes de l'affectation

- ❖ Saisi des vœux d'établissements et/ou formations sur les Services en Ligne Affectation (SLA).
- ❖ Fin juin à début juillet, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.
- ❖ La procédure d'orientation n'est terminée que lorsque l'élève est inscrit dans son nouvel établissement.

Processus d'Orientation

Distinction entre Orientation et affectation

► **Orientation : Acte pédagogique (2^{ème} et 3^{ème} trimestre)**

3 voies de formation possibles

► **Affectation : Acte administratif (3^{ème} trimestre)**

Processus d'Orientation

Distinction entre Orientation et affectation

Orientation

- ▶ - Processus continu pour:
- ▶ Choisir,
- ▶ Décider,
- ▶ S'engager.

Affectation

- ▶ Gestion académique entre les demandes des élèves et les places offertes par les établissements.

Orientation

Dématérialisation des vœux





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

▶ **LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION**

4 étapes à suivre pour demander une voie d'orientation après la 3^e

2021-
2022



1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones,
ordinateurs

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect



ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Je sélectionne mon profil

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

 Élève

le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe ;

le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect

Accès avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte parent transmis par le chef d'établissement

The screenshot shows the EduConnect login interface for a 'Représentant légal' (legal representative). At the top left is the EduConnect logo and a 'Changer de profil' link. A box on the left lists the services accessible with the account. The main area has two sections: 'Je me connecte avec mon compte EduConnect' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The first section contains input fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe' field below it) and a 'Se connecter' button. The second section features the FranceConnect logo and a link to learn more.

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Connexion au portail Sclarité services avec mon compte Educonnect

Accès au service en ligne Orientation

The screenshot shows the Sclarité Services portal interface. At the top left, there is a logo with the French flag and the text 'Sclarité Services'. To the right of the logo is a blue button with a lock icon and a dropdown arrow. Below the logo, there are four navigation links: 'Accueil', 'Mes services', 'Contact', and 'Espace famille'. The 'Mes services' link is highlighted with a blue underline. Below the navigation links, there is a blue header bar with the text 'Mes services' and a user profile icon. Underneath the header bar, there are two main sections. The left section is titled 'Actualités' and contains four items: 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The right section is titled 'Message de l'établissement' and contains the text 'Bienvenue dans Sclarité services'. At the bottom of the page, there is a blue footer bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement



2. Saisie des choix définitifs

Saisie des choix définitifs

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les choix définitifs

The screenshot shows a user interface titled 'Mes services' with a navigation menu on the left and a main content area. The navigation menu includes 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area displays a timeline of four phases: 'Phase provisoire Intentions' (Courant 2^e trimestre), 'Phase provisoire Avis provisoires' (Après le conseil de classe du 2^e trimestre), 'Phase définitive Choix définitifs' (Courant 3^e trimestre), and 'Phase définitive Propositions' (Après le conseil de classe du 3^e trimestre). The 'Phase définitive Choix définitifs' is highlighted with a blue bar. Below the timeline, there is a text block explaining the process: 'Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre. Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#).' A blue button labeled 'Je formule les choix définitifs d'orientation' is positioned below the text. At the bottom of the interface, there is a blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Saisie des choix définitifs

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Saisie des choix définitifs

**La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence.
Il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement**

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Annuler

Valider



3. Validation des choix

Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs est affiché et doit être validé pour être enregistré

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

①

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1



2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées
Statut : apprenti, scolaire



Rang 2



2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



Rang 3



1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire



Annuler

Valider les choix définitifs

Validation des choix définitifs

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées.
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2


2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 3

1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire

Modifier les choix définitifs

Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs est transmis à chaque représentant légal



4. Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe

The screenshot shows a web interface titled 'Mes services' with a user profile icon in the top right. On the left, there is a sidebar menu with 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area features a table of service phases:

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Below the table, a text block states: 'Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :'

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

A large blue button at the bottom of the main content area reads 'Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe'. At the very bottom of the page, a dark blue footer contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Critères de l'affectation en 2^{nde} GT

- ▶ ***Par sectorisation***
- ▶ ***Jusqu'à 3 vœux***
- ▶ ***Une affectation de droit dans un lycée situé dans sa zone géographique***
 - ***LGT Faustin Fleret – Morne à l'eau***
 - ***LPO Port Louis***
- ▶ ***Une demande de dérogation obligatoire pour les lycées en dehors de son secteur***

Critères de l'affectation en 2^{nde} GT

→ Critères de dérogation à l'affectation :

> *Examen après affectation des élèves du secteur*

1- enfant en situation d'handicap

2- prise en charge médicale

3- boursier au mérite ou sur critères sociaux

*4- Frère/sœur scolarisés dans le lycée demandée
en 2^{nde} ou 1^{ère}*

5- Domicile situé en limite de secteur

6- Parcours particulier

7- Convenances personnelles

Critères de l'affectation en Voie pro

- ❖ Barème/ notes et avis du chef d'établissement classement
- ❖ Le domicile n'est pas pris en compte (pas de zone géographique)
- ❖ Capacité d'accueil

Affectation Hors académie Guadeloupe

Rapprochez vous de votre chef
d'établissement, qui
accompagnera votre demande
via l'application AFFELMAP

Mme MAGNIER

Psychologue de L'Education Nationale (Psy-EN)

Education Développement

Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle

Collège de Port Louis


**Jeudi matin
8h00 - 12h30**

**Jeudi après-midi
(1/2)
13h – 16h30**

**CIO Nord Grande-Terre
sur rendez-vous**

**Vendredi matin
8h00 - 12h00**

114 bd Rougé Le Moule

 0590 478 451

E.mail: cio.nord-grande-terre@ac-guadeloupe.fr